

LETTRE CIRCULAIRE A L'OCCASION DE LA CANONISATION DU PÈRE STANISLAS DE JÉSUS ET MARIE PAPCZYŃSKI FONDATEUR DE NOTRE CONGRÉGATION

Rome, le 17 septembre 2016
Prot. n. 160/2016

Mes chers Frères,

Le 5 Juin de cette année, nous avons vécu la canonisation du Père Stanislas Papczyński, le Fondateur de notre communauté religieuse. Beaucoup parmi nous ont participé à cet événement unique et inoubliable, quand le Saint Père François l'a proclamé saint. Les autres, même s'ils ne pouvaient pas assister physiquement à la canonisation à Rome, étaient unis spirituellement et suivaient son déroulement à travers les mass-médias. Dieu a accordé cette grâce extraordinaire pour nous ; tellement attendue par les générations de nos frères et tellement demandée par les fils spirituels du Père Stanislas et ses admirateurs laïcs. Nous sommes toujours plongés dans une ambiance solennelle de cette fête. Dans toutes les provinces et vicariats générales sont célébrées les cérémonies d'action de grâces. De cette façon, nous voulons non seulement exprimer notre gratitude à Dieu, mais aussi prolonger, dans une certaine mesure, le temps de grâce qui nous a été offert et finalement renforcer et approfondir la réflexion sur cet événement exceptionnel. J'espère que cette lettre nous aidera également dans cette autoréflexion et appuyée par la grâce de Dieu, elle contribuera au renouvellement de notre charisme. Elle peut soutenir nos efforts apostoliques et nous stimuler à une vie plus sainte, dont l'image nous avons trouvé dans la vie de notre saint Père Stanislas récemment canonisé. Il est important d'ajouter que le titre officiel de la canonisation du Père Stanislas, est « *le Prêtre, Fondateur de la Congrégation des Pères Mariens* ».

La Canonisation - le don de la Miséricorde Divine

La compréhension de l'importance du don de la canonisation du saint Stanislas exige le rappel des faits historiques. Le Christ entant que Dieu incarné est le Seigneur de l'histoire et il agit aussi bien dans l'histoire des individus particuliers que dans les communautés toutes entières, y compris dans notre Congrégation. Il suffit de dire que le miracle qui a permis la béatification du Père Fondateur s'est accompli exactement en anniversaire de 300 ans de sa mort et sa canonisation a eu lieu durant l'année de la Miséricorde Divine.

Malgré le fait que le Fondateur est mort dans une opinion de sainteté, les démarches concrètes pour l'ouverture du procès de sa béatification ont débutées assez tard, 50 ans après sa mort : à cette époque, la Congrégation était pauvre, elle ne disposait ni des moyens nécessaires ni des personnes qualifiées. De plus, dans le pays sévissaient la guerre quasi permanente et les épidémies. C'est le Serviteur de Dieu, le père Casimir Wyszynski, qui a enfin débuté les préparatifs permettant le commencement du procès, convaincu que *cela est très agréable au Seigneur et que pour cette raison, Dieu nous bénira*. Formellement, au stade diocésain, le procès a été lancé en 1767 et durait presque trois ans. En 1770, la documentation a été transmise au Saint-Siège, débutant ainsi la phase romaine du procès qui durera initialement cinq ans. Dès le début (1772) le besoin de la clarification des certaines objections soulevées par le Promoteur de la Foi était nécessaire, mais la réponse de la Congrégation, présentée après trois ans, s'est avérée insuffisante. Malheureusement, encore longtemps, la Congrégation n'a pas eu des moyens nécessaires pour poursuivre le procès. De plus, peu de temps après, a commencé la période sombre de l'histoire de notre Congrégation en raison de la persécution de l'Eglise en Europe : d'abord les Mariens ont été destitués de la maison du procureur général à Rome (1798), ensuite tous leurs monastères ont été supprimés au Portugal (1834) et finalement, le décret de la suppression de l'empereur Russe sur le territoire de la République Polonaise (1864), a conduit à l'effondrement de l'ensemble de la Congrégation. En conséquence, depuis 1775 jusqu'à 1952, le procès prouvant la sainteté de notre Fondateur a été suspendu. C'est seulement après le renouvellement de la Congrégation et au cours du Chapitre Général à Gdańsk en 1923, sous la direction du père George Matulaitis-Matulewicz, qu'on a pris des décisions visant la reprise du procès promulguant dans ce but deux décrets (numéros 34 et 35) : le premier a ordonné la restauration de la tombe du Père Stanislas ; le deuxième, dans la perspective de la béatification, a exigé le rassemblement de la documentation concernant ses vertus héroïques. Toutefois, légalement, le procès a été repris après la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire en 1952. On a nommé alors le Postulateur Générale de la Congrégation et depuis ce temps commence le période des recherches plus intensives permettant la découverte des nouvelles sources historiques utiles dans le procès. Leurs élaboration scientifique a permis la clarification suffisante des toutes les doutes liés à certains aspects de la biographie du Père Fondateur. Après 40 ans (1992) a été déclaré le décret reconnaissant les vertus héroïques et en 2007 nous avons pu se réjouir de la béatification de notre Fondateur.

Le procès de la béatification et canonisation du Père Fondateur a pris beaucoup de temps et a traversé les dures épreuves. Il y avait même les moments qui suggéraient que la canonisation ne se produira

jamais. Aussi certains fils spirituels du saint Stanislas de Jésus et de Marie, pour les diverses raisons, ont même douté de sa sainteté ou été persuadés qu'il n'est pas le candidat convenable pour la canonisation. Tout simplement, la connaissance insuffisante des écrits du Père Stanislas et de son patrimoine charismatique empêchait de le voir dans une conformité avec la vie religieuse, présentée dans les documents de l'Eglise où on parle de l'importance des fondateurs des instituts religieux. Cependant, cette histoire du procès possède sa propre logique historico-salutère et reflète aussi bien le sort de la Congrégation que la vie-même de son Fondateur. Il convient également de noter que les deux miracles accomplis par l'intercession du Père Stanislas s'intègrent parfaitement avec la logique du passage de la mort à la vie, du désespoir à une force de l'espérance et de la grâce qui particulièrement se révèlent à l'égard de la mort, de la faiblesse humaine et du désespoir. Tous ces moments historiques : de la Congrégation, du procès et des miracles, aussi bien pour la béatification qu'à la canonisation, montrent ce que le saint Père Stanislas expérimentait dans sa propre foi associée à la fondation de la Congrégation : « *La bonté divine et sa sagesse, malgré d'innombrables difficultés qui barrent la route, elle commence et réalise ce qu'elle désire, même si les mesures, selon le jugement humain, sont inaptes* ». Car il n'y a rien d'impossible pour le Tout-Puissant. Cela est bien visible en moi [...]. « *Mais Dieu lui-même, Dieu (à qui soit éternelle et infinie gloire, louange et reconnaissance) qui m'a merveilleusement inspiré, à cet œuvre, providentiellement, c'est-à-dire avec l'amour, la miséricorde, et la sagesse, lui aussi l'accompli et réalise pour l'éternité* » (Fundatio Domus Recollectionis).

Dieu réalise son œuvre en temps favorable. Le temps du Saint Père Stanislas est enfin arrivé. Nous sommes reconnaissants au Seigneur d'histoire, qu'il a voulu nous accorder cette grâce si longtemps attendue. Nous l'acceptons comme un don de la miséricorde de Dieu - providentiellement préservé pour notre temps et particulièrement nécessaire dans la célébration du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde. Nous remercions pour ce don avec Marie, Mère de Miséricorde, à qui, toujours avec une affection filiale, a été dévoué notre Saint Père et qui pour l'honorer dans son Immaculée Conception a fondé notre Congrégation.

La découverte du père Fondateur

Bien que la canonisation du fondateur de n'importe quel institut religieux soit une élévation aux autels de lui-même et non la communauté qu'il a fondée, cependant, ce fait affecte clairement et inévitablement cet institut. Car, cette approbation de la sainteté, montrée par le fondateur dans toute sa vie, est transmise à ses fils spirituels. Cette sainteté possède une doctrine - même si elle n'est pas décrite théologiquement, quand même elle possède toujours le visage du christianisme catholique dans toutes ses dimensions ; elle détient sa propre forme et sa couleur d'origine. Dans la tradition de l'histoire de la spiritualité elle porte le nom d'une École de Spiritualité. Sans aucun doute, l'authentification d'une telle école provient de la canonisation de son fondateur. Grâce à Dieu, nous sommes parvenus au moment, où le successeur du saint Pierre, officiellement - avec l'engagement du Magistère de l'Eglise - a déclaré que notre Fondateur est saint, et l'exemple de sa vie est devenue par conséquence le modèle non seulement pour nous, mais aussi pour l'Eglise tout entière ; et qu'il est présent parmi nous dans le mystère de la communion des saints et dont plusieurs fidèles expérimentent l'effet de son intercession. Grâce à cette présence et notre engagement personnel à la lecture de ses écrits qui nous aident dans l'approfondissement de son patrimoine, la paternité du saint Stanislas de Jésus et de Marie a resplendit à nouveau dans la Congrégation fondée par lui. Ceci est particulièrement important dans le contexte des changements qui, pour la raison des conditions historiques, ont concerné notre Congrégation, et en particulier sa renaissance il y a plus que 100 ans, réalisée par bienheureux père George Matulaitis-Matulewicz. A la Congrégation condamnée à mort, où restait en vie le dernier moine, le père Vincent Sękowski, et qui préparait déjà « *un cercueil pour lui-même et pour la Congrégation* » (de la lettre de J. W. Sękowski à J. Matulaitis) a été accordée la grâce extraordinaire - la canonisation du Fondateur est devenu, en quelque sorte, la confirmation de la fiabilité du chemin de la sainteté prescrite à cet Institut.

L'Eglise a approuvé non seulement la version suivante de la Constitution de notre Institut renouvelé comme le programme de vie, mais a également approuvé le style de vie visible dans le témoignage du Fondateur. Dans ce sens on observe dans la Congrégation certaine espérance que la canonisation ne revivifiera uniquement le charisme de notre communauté, mais aussi elle nous stimulera, les fils spirituels de saint Stanislas, à une réponse encore plus fidèle et plus généreuse à la grâce de la vocation. Tandis que l'exemple de son dévouement total au Christ et à l'Eglise à l'instar de l'Immaculée, la Mère du Seigneur, deviendra si convaincant qu'il attirera une nouvelle génération des jeunes hommes à la vie sainte dans notre communauté et selon notre charisme.

La grâce de la canonisation nous a aidé de se rendre compte, une fois de plus, comment sont importants nos racines, comment sont profondes nos relations avec saint père Fondateur, quel est ou devrait être un point de référence et la base de notre réflexion. Nous avons besoin de continuer et d'approfondir la réflexion théologique sur le charisme de fondation du saint Père Stanislas. Cette réflexion a intensivement commencé à la fois après la béatification et après la célébration de la centenaire de la rénovation, réalisée par le bienheureux père Georges. Nous avons besoin d'aller encore plus loin et reprendre la réflexion sur ce qui appartient à l'essentiel du charisme et à l'identité de la Congrégation

ainsi que sur ce qui est seulement variable, temporaire, lié avec la sensibilité d'une période donnée de l'histoire, ce qui ne pourrait être qu'une adaptation nécessaire aussi bien au besoin de l'église qu'à la société, ou encore liés à une culture et à la mentalité. Providentiellement, s'inscrivent ici les dernières décisions du Chapitre général qui ont obligé, par le décret, l'Administration générale à désigner « la commission chargée de réviser et de présenter les propositions de la modification des Constitutions et des Directoire de notre Congrégation des Pères Mariens ». Cette Commission est obligée de présenter les résultats de ses travaux au prochain Chapitre général. La raison d'un tel décret, selon le Chapitre, était « les événements de la béatification du Père Fondateur en 2007 et la célébration du centenaire du renouvellement et de la rénovation de la Congrégation en 2009 ». Selon le Chapitre, ces événements ont suscité, parmi des nombreux confrères, « le besoin de redéfinir le charisme des Mariens et de l'exprimer dans une nouvelle forme juridique, à savoir dans les Constitutions » (selon les documents du Chapitre général 2011). Actuellement, la Commission s'approche au terme de son travail, et par conséquent, le Chapitre général le plus proche sera obligé à discerner et à formuler notre charisme dans la forme juridique et l'inscrire dans nos lois. La canonisation de notre Fondateur nous démontre encore plus clairement l'importance et la nécessité de cette tâche.

Actualité et vitalité du charisme de notre Congrégation

Une partie de la réflexion sur le charisme de la Congrégation était déjà visible dans des interviews, élaborations ou bien dans les articles théologiques. Autres sont formulés en cours, dépendamment des besoins. On commence à avoir nos propres conceptions d'importance de la canonisation, de la sainteté du Père Stanislas, des éléments essentiels du charisme et de son impact sur notre spiritualité et apostolat. Ce ne sont pas seulement fruits bien positifs de la grâce de la canonisation mais cela pourrait être aussi un bon ferment pour des recherches créatives sur la nature de notre communauté religieuse ; de ce qui est durable et interchangeable et ce qui est temporel, alors passagère. En plus, faisant la réflexion sur notre charisme, nous cherchons des façons de son implantation dans la vie et nos œuvres apostoliques. Dans un sens c'est grâce à la béatification et canonisation de notre Fondateur que nous nous sommes rendus compte d'une extraordinaire actualité non pas seulement de son charisme personnel mais tout d'abord de l'attrayant charisme fondateur, lequel il nous a laissé – à nous, ses fils spirituels. C'est un don qui nous comble et qui est notre richesse mais en même temps il devient une grande mission à accomplir.

Dans le passé, quand nous parlions de l'esprit de la Congrégation et de sa mission, nous donnions trois éléments : proclamation du culte de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, prière pour les défunts et travail pastoral, assez largement compris. Cette vision touche le commencement de notre Congrégation et les buts particuliers décrits dans *Norma Vitae* du saint Père Stanislas. Même si les Constitutions de ce dernier temps de notre histoire ne plaçaient pas ces trois éléments dans un seul paragraphe ou bien ne les mettaient pas en succession directe, nous savons que dans notre conscience et dans des importants documents et élaborations on les liait ensemble et on cherchait aussi une règle conductrice de cela.

Une connaissance des sources historiques nous donne ce savoir que la propagation du culte de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie avait pour saint Père Stanislas une importance capitale, et cela concernait, dans la même proportion, le nom de la Congrégation et les but particulier de sa communauté. Saint Père Stanislas justifie son attitude d'une seule façon, c.à.d. par une « vision empreinte par l'Esprit Saint dans son âme » (*Fundatio Domus Recollectionis*). D'après cette vision, il a quitté, « plus chère que la vie, la Congrégation des Ecoles Pies », et faisait tout selon son expérience mystique. Il a aussi prononcé le vœu de sang, c.à.d. voulait défendre le privilège de l'Immaculée Conception de La Vierge Marie - même au prix de sa vie, si ce serait nécessaire.

Vite surgit un autre trait caractéristique de la Congrégation : aide aux défunts, souffrants dans le purgatoire. Ici aussi, en regardant les sources historiques, nous trouvons des expériences spirituelles particulières du saint Père Stanislas, surtout celles décrites par les témoins. Le Fondateur lui-même n'en parle pas comme c'était le cas pour la « vision de la Congrégation de l'Immaculée Conception ». Dans le « *Norma Vitae* », *suffragium defunctorum* il présente comme le deuxième but, sans une spéciale explication. Nous le pouvons justement deviner dans le contexte de l'aide aux défunts, parce qu'elle devait être donnée « à ceux qui souffrent dans le purgatoire, surtout des soldats et des morts à cause de l'épidémie ». Il s'agit alors de ceux qui ont quitté ce monde sans être préparés à la rencontre du Seigneur et ne menaient pas la vie de sainteté ; ils ont alors besoin d'une préparation, purification, pour qu'ils puissent se réjouir pleinement en voyant le Seigneur.

Troisième niveau, lequel est montré dans le *Norma Vitae* comme « humble aide aux curés dans les travaux ecclésiales », porte en soi le caractère apostolique de la Congrégation. Ce caractère a trouvé son exacte explication non pas uniquement dans les documents qui ont approuvés notre communauté comme institut des clercs régulier et dans un large service apostolique de notre Congrégation, mais tout d'abord dans le zèle apostolique de notre saint Fondateur : dans sa prédication de la parole de Dieu, abondant écrits avec des thèmes théologico-spirituels, innombrables confessions, direction spirituelle des

personnes privées et des couvents, guider les pèlerins, dans son engagement sociale lié à l'amour de patrie terrestre et à l'aide aux démunis ainsi que des gestes de miséricorde. A cette attitude Père Fondateur a ajouté un trait très personnel, donné à sa communauté, à savoir l'apostolat d'abstinence, compris comme l'abstinence de l'eau-de-vie (*crematum*), boisson interdite pour ces fils spirituels (*Norma Vitae, Testamentum II*). Au fondement de cette théorie et de l'activité apostolique de saint Père Stanislas et de sa sollicitude de fonder une congrégation religieuse apostolique, il y avait cette conviction que cette forme de vie consacrée à Dieu est pleinement évangélique parce qu'elle était propre au Christ et aux Apôtres.

Propagation du culte de l'Immaculée Conception de la Mère du Seigneur, aide aux défunts, qui ont quitté ce monde sans être préparés à la rencontre du Christ et une humble aide aux curés dans les *travaux ecclésiales*, hors de l'expérience de foi de notre saint Fondateur, trouve sa justification dans les signes de temps de l'Eglise et du monde de cette époque-là. L'Immaculée Conception de la Vierge Marie avait toujours les adversaires parmi un grand nombre de gens de l'Eglise, même que ce mystère montre insondable miséricorde de Dieu envers l'humanité. Saint Père Fondateur a devancé l'axe principal de l'Eglise de presque 200 ans. C'était de même avec la prière pour les défunts. Contexte historico-social de XVII siècle, avec un grand nombre de guerres et liés à cela épidémies, causaient la mort de beaucoup d'innocents et non préparés à cela, demandait une réponse bien chrétienne ; dans certaines régions de la Pologne mourraient même plus que 50 % de la population. Cette situation a provoqué un abaissement spirituel : les prêtres manquaient et assistance spirituelles était insuffisante, surtout parmi les pauvres et villageois. Une chose propre aux saints c'est de savoir lire les signes de temps et écouter l'Esprit Saint. Père Fondateur était sensible au souffle de l'Esprit Saint, il savait lire ses inspirations et trouver une réponse adéquate aux besoins de l'Eglise et de l'homme. Ce savoir il a laissé à nous dans le charisme de notre Congrégation.

Les trois éléments de notre patrimoine énumérés plus haut, se sont réalisés différemment au cours de l'histoire de notre Congrégation et ont été interprétés différemment ou même délaissés. Il nous faut ici montrer quelques personnes qui sont restées pour nous des points de référence. Historiquement le premier est Serviteur de Dieu p. Casimir Wyszynski avec son souci de fidélité au Père Fondateur et au patrimoine de la Congrégation. Le deuxième, qui a sauvé notre Congrégation de la mort et l'a renouvelé, est bienheureux Georges Matulaitis-Matulewicz. Par la rénovation il a laissé sa trace : nouvel optimisme et nouvelle interprétation, appropriés aux temps dans lequel il vivait. Ses Constitution restent toujours un point de repère pour nous et son idée de l'apostolat universel, lié à l'engagement sociale et à aller là où le besoin est le plus fort, restent le contenu toujours vivant et actuel même aujourd'hui. Comme un très bon fruit et les témoins de cela sont nos bienheureux martyrs : Antoine et Gorges. Ils étaient vraiment là où il y avait le plus grand besoin de la foi, du travail apostolique et de livrer un témoignage de l'amour des frères jusqu'à la mort. Le même témoignage de l'amour du Christ et de l'Eglise jusqu'à la fin ont donné les Serviteurs de Dieu : Fabian Abrantowicz, André Cikoto et Janis Mendriks dans le temps inhumain du communisme.

Après la béatification du Père Fondateur en 2007 et l'anniversaire de 100 ans de la rénovation de notre Congrégation ainsi que la canonisation du Père Stanislas, nous voyons plus clairement le fait que Dieu nous parle par ces événements et que nous devons écouter sa voix pour le bien comprendre et en répondre selon sa volonté. Beaucoup parmi nous ont compris que la Congrégation est une communauté vivante, en route, et que nous avons toujours besoin du dialogue avec l'Esprit Saint sur ce charisme qu'il avait mis dans nos cœurs. Nous ne devons pas avoir peur des nouvelles et propres à nous interprétations du charisme de la Congrégation. Il et aussi donné à nous. Nous ne sommes pas seulement les objets/sujets des Constitutions et Directoire, mais comme les personnes vivantes nous devons chercher des formes nouvelles, contemporaines et adéquates pour exprimer notre charisme ; toujours dans la fidélité à notre patrimoine et en accord avec la tradition marienne, dans une filiale soumission à l'Eglise.

Dans la réflexion de ces dernières années et dans l'échange mutuel, nous nous sommes rendus compte que le mystère de l'Immaculée Conception de la Mère du Seigneur est l'essentiel du charisme de notre Congrégation et qui fait sortir la nature et la mission de notre communauté. Nous avons remarqué que saint Père Stanislas était fasciné par le mystère de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Il a consacré la Congrégation fondée par lui à propager ce mystère et à annoncer la sainteté de la vie de Marie, et pour cette raison, pour la gloire d'Immaculée Conception, éblouissante par son blancheur, il a habillé l'habit blanc. Avec cette mission de la Congrégation, son amour en Marie Immaculée et en cet exceptionnel privilège, il avait ses plus profondes expériences mystiques.

Nous avons également remarqué que différentes expressions du charisme sont comme deux mains, par lesquelles d'un côté on peut voir notre charisme, de l'autre il se réalise. Le mystère de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie montre que l'amour de Dieu devance tout agissement humain, que Dieu sort la vie de l'homme du profondeur de son amour, que sa miséricorde est plus grande que le mal et le péché, que la vie humaine est un don et est sainte depuis sa conception, que chaque vie humaine est voulue par Dieu. Le mystère de l'Immaculée Conception nous dit aussi que, finalement, « nos origines se trouvent en Dieu », que Lui-même est source de la vie et que nous venons dans ce monde entourés par

sa grâce, dans sa Providence. Cela fait que la vie de chaque personne humaine acquiert une dignité toute particulière. Dans le monde où existe une *industrie de mépris* de la vie humaine, où – dans une aberration de libéralisme – tuer les enfants dans le sein de leurs mères est compté parmi les droits de l’homme – la canonisation du Père Fondateur, qui montre l’Immaculée Conception de la Vierge Marie, devient un appel pour redonner la dignité de chaque vie humaine. La sainteté, à laquelle est appelé tout homme, à son destin compris dans un plan créatrice de Dieu. C’est la plénitude de la vie en Dieu, plénitude de bonheur avec Dieu et nos proches dans le Royaume de Dieu. C’est pourquoi le mystère de l’Immaculée Conception de la Vierge Marie doit nous ramener à la prière pour les défunts et à l’accompagnement au moment de la mort. La conception et la mort sont comme un crochet qui boucle toute la vie humaine – la vie terrestre et la vie éternelle – laquelle dans la pensée de Dieu doit être « sainte et immaculée ». Cette dimension du charisme de la Congrégation est actuelle aussi aujourd’hui. L’homme moderne veut reléguer la mort non pas seulement de sa conscience mais aussi du monde de la culture et de la vie sociale. Si il n’en arrive pas, il veut la banaliser au moins, faire de cela un divertissement ou un slogan. Par cela on élimine quelque chose plus grande : destination à la vie éternelle, le fait que la vie de l’homme c’est un pèlerinage vers la maison du Père et la mort est un passage, une porte. Aujourd’hui l’homme ne veut pas entendre parler de la mort, veut la neutraliser. Parce qu’il ne veut pas entendre ce qui se trouve derrière l’horizon marqué par la mort. La prière pour les défunts n’est pas seulement un acte de foi en vie éternelle en Dieu mais est aussi un acte de miséricorde qui se tend même hors de la vie terrestre et il touche ceux avec qui nous avons seulement une relation d’amour en Dieu. Il se construit une communauté des saints, laquelle nous prépare, nous aussi à cette inévitable étape de notre passage au ciel. Si nous sommes conscient que ces deux réalités devaient se réaliser activement, nous allons vite comprendre pourquoi la Congrégation a le caractère apostolique : pour arriver avec cette joyeuse nouvelle sur l’origine et la destination de l’homme au plus grand nombre de gens. Cette tâche Dieu nous la donne aujourd’hui. La canonisation de notre Père Fondateur est un signe qui montre combien l’Eglise et le monde ont besoin de notre charisme.

Pour une réponse créative à la grâce de la vocation et l’ouverture de notre communauté religieuse, laquelle l’Esprit Saint nous a confiée, vous tous et moi-même, je confie à la maternelle protection de l’Immaculée Conception, Mère du Seigneur et notre Mère et à notre saint Père Stanislas et à nos bienheureux : Georges, Rénovateur de notre Congrégation et Antoine et Georges, les martyres.

De tout mon cœur je vous bénie,

P. André Pakuła MIC
Supérieur Général